

Le glossaire des opérations bancaires courantes, diffusé par la Fédération Bancaire Française, est disponible sur le site Internet www.axabanque.fr

Conditions de tarification applicables au 01/05/2008, susceptibles de modifications. Tarifs TTC.

AXA Banque se réserve la possibilité de facturer toute opération ayant généré un coût spécifique et en informera préalablement le Client.

Toute mesure d'ordre législatif ou réglementaire ayant pour effet de modifier les conditions tarifaires sera applicable dès son entrée en vigueur.

AXA Banque

Etablissement de crédit, SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 58 621 024 €. 542 016 993 RCS Paris

AXA Banque Financement

Etablissement de crédit, S.A. au capital de 27 450 000 €.
348 211 244 RCS Paris

Sièges sociaux : 26 rue Drouot, 75009 Paris.

Adresses postales : 203/205 rue Carnot,
94138 Fontenay-sous-Bois Cedex.

AXA Banque est intermédiaire en assurance pour le compte d'AXA France Vie et d'AXA France IARD – N° ORIAS : 07 025 377.

AXA Banque Financement est intermédiaire en assurance pour le compte d'AXA France Vie – N° ORIAS : 07 025 368.



Conditions tarifaires

Mai 2008

Consulter les conditions tarifaires applicables
à partir du 1^{er} mai 2009.

 **BANQUE**
réinventons / notre métier

Sommaire

	PAGE
Votre Compte Oligo	4 - 5
▪ La rémunération des liquidités du Compte Oligo	
▪ Les avantages du Compte Oligo	
▪ Les prestations incluses dans le Compte Oligo	
▪ La cotisation du Compte Oligo	
Votre compte de dépôt au quotidien	6 - 9
▪ Votre Banque 24h/24	
▪ Les cartes bancaires	
▪ Les opérations	
▪ Les services associés	
▪ La facilité de caisse	
Vos opérations avec l'étranger	10 - 11
Vos opérations de change	12 - 13
Les incidents de fonctionnement	12 - 13
Vos opérations exceptionnelles	14 - 15
Vos comptes d'épargne	14 - 15
▪ Comptes d'épargne à taux réglementés	
▪ Livrets d'épargne à taux libres	
▪ La carte Visa Plus (carte de retrait associée au Livret Jeune)	
Vos placements financiers	16 - 17
▪ Vos opérations sur OPCVM	
▪ Vos ordres de bourse	
Autres services concernant vos placements financiers	18 - 19
Droits de garde sur instruments financiers	18 - 19
Transferts de compte d'instruments financiers	18 - 19
Vos projets et vos prêts	18 - 19

La rémunération des liquidités du Compte Oligo

Dès le premier euro 1 % ⁽¹⁾

(1) Taux nominal brut annuel en vigueur au 01/01/2008, susceptible de modifications.

Les avantages du Compte Oligo

- Facilité de caisse à taux préférentiel
Taux nominal annuel dans la limite du montant accordé 12,90 % (TEG annuel 13,77 %) ⁽¹⁾
- Cotisation des cartes bancaires Réduction de 20 % (par rapport au tarif habituel) ⁽²⁾

(1) Taux en vigueur au 4^{ème} trimestre 2007, susceptible de modifications dans la limite du taux de l'usure.

(2) Réduction déjà appliquée dans le tableau ci-dessous.

Les prestations incluses dans le Compte Oligo

Assurance Cartes, Clés, Papiers	inclus
Alerte Compte (forfait de 6 alertes)	inclus
Frais de gestion et de tenue de compte de dépôt	inclus
Retraits d'espèces gratuits dans les DAB (Distributeurs Automatiques de Billets) de la zone euro	
Une mise en opposition par an sur carte bancaire	inclus
Une mise en opposition par an sur chèque	inclus
Une mise en opposition par an sur prélèvement	inclus

La cotisation du Compte Oligo

Cotisation mensuelle ⁽¹⁾	Compte Oligo Individuel	Compte Oligo Joint avec deux cartes ⁽²⁾	Compte Oligo Joint avec une carte	Compte Oligo - de 25 ans
Avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat	6,86 €	10,29 €	9,21 €	5,90 €
dont Cotisation carte bancaire	2,16 €	3,24 €	2,16 €	1,20 €
dont Cotisation Compte Oligo	4,70 €	7,05 €	7,05 €	4,70 €
Avec une Carte Bleue Visa à débit différé	7,26 €	10,89 €	9,61 €	6,30 €
dont Cotisation carte bancaire	2,56 €	3,84 €	2,56 €	1,60 €
dont Cotisation Compte Oligo	4,70 €	7,05 €	7,05 €	4,70 €
Avec une Carte Visa Premier	12,30 €	18,45 €	14,65 €	12,30 €
dont Cotisation carte bancaire	7,60 €	11,40 €	7,60 €	7,60 €
dont Cotisation Compte Oligo	4,70 €	7,05 €	7,05 €	4,70 €

(1) Pour le paiement de la cotisation mensuelle, deux prélèvements sont effectués dont l'un correspond à la cotisation de la carte bancaire et l'autre à la cotisation du Compte Oligo.

(2) La tarification du Compte Oligo Joint est indiquée pour deux cartes bancaires de même nature.

▪ Votre Banque 24 h / 24

Sur le site Internet www.axabanque.fr } **Accès gratuit ⁽¹⁾**
 Par téléphone avec vos conseillers au 0 820 024 240 } **sans abonnement**

▪ Les cartes bancaires

Cotisations

Carte Bleue Visa à débit immédiat - de 25 ans à partir de 0 € * jusqu'à 1,50 €/mois ou 18 €/an
 Carte Bleue Visa à débit différé - de 25 ans à partir de 0 € * jusqu'à 2 €/mois ou 24 €/an
 Carte Bleue Visa à débit immédiat à partir de 0 € * jusqu'à 2,70 €/mois ou 32,40 €/an
 Carte Bleue Visa à débit différé à partir de 0 € * jusqu'à 3,20 €/mois ou 38,40 €/an
 Carte Visa Premier à partir de 0 € * jusqu'à 9,50 €/mois ou 114 €/an
Avantage Compte Oligo **Réduction de 20 %** (carte bancaire au choix)

Réduction de 0,50 €/mois ou 6 €/an sur la cotisation de votre carte bancaire si vous choisissez de ne pas recevoir de relevés de compte papier (limitée à une réduction par compte de dépôt).

A partir de la deuxième carte bancaire sur le compte de dépôt ⁽²⁾ : réduction de 50 % sur la cotisation.

* La cotisation de votre carte bancaire est remboursée si le montant annuel de vos paiements dépasse un certain seuil.

Type de carte	Montant annuel de vos paiements	vos cotisations annuelles
Carte Bleue Visa à débit immédiat ou différé	De 7 000 à 14 000 €	50 %
	Au-delà de 14 000 €	100 %
Carte Visa Premier	De 14 000 à 28 000 €	50 %
	Au-delà de 28 000 €	100 %

Prestations

Retrait d'espèces dans les DAB (Distributeurs Automatiques de Billets) de la zone euro :

- avec une Carte Bleue Visa **Gratuit pour les 10 premiers retraits ⁽³⁾**
Avantage Compte Oligo **Gratuit**
- avec une Carte Visa Premier **Gratuit**

Remplacement de carte bancaire sous 48 h 70 €
 Remplacement de carte bancaire avant la date d'expiration 10 €
 Modification du visuel carte bancaire avant la date d'expiration 10 €
 Réédition du code confidentiel de la carte bancaire 7 €

(1) Hors frais de communication par téléphone au 0 820 024 240 (0,118 € la minute) et sur le site internet www.axabanque.fr (coût de connexion variable selon les fournisseurs d'accès).

(2) Carte bancaire de même nature que la première.

(3) Gratuit pour les 10 premiers retraits en euros par mois et 1 € au-delà par retrait en euros dans les DAB autres que ceux d'AXA Banque. **Avantage Compte Oligo** : gratuit, sans limitation du nombre de retraits.

Votre compte de dépôt au quotidien (Suite)

▪ Les opérations	Ordre passé par le site Internet	Ordre passé par téléphone, courrier, fax ou courriel
Virement vers un compte AXA Banque	Gratuit	Gratuit
Virement occasionnel vers un compte dans une autre banque	Gratuit	2 €
Virement permanent vers un compte dans une autre banque :		
▪ enregistrement de l'ordre	Gratuit	2 €
▪ émission du virement	Gratuit	Gratuit
Prélèvement : Demande et Mise en place	Gratuit	Gratuit
Chéquier : Renouvellement automatique	Gratuit	Gratuit
Chéquier : Commande en dehors du renouvellement automatique	Gratuit	2 €

▪ Les services associés...

... au compte de dépôt

Alerte Compte (forfait de 6 alertes uniquement) ⁽¹⁾ 1^{er} titulaire 2 €/mois . . . 2^{ème} titulaire 2 €/mois

Avantage Compte Oligo **Inclus**

Téléchargement 1^{er} titulaire 3,50 €/mois . . . 2^{ème} titulaire **gratuit**

Assurance de Compte par titulaire 24 €/an

Frais de gestion et de tenue de compte de dépôt ⁽²⁾ 7,50 €/an

Avantage Compte Oligo **Inclus**

... à la carte

Assurance Cartes, Clés, Papiers par titulaire 24 €/an

Avantage Compte Oligo **Inclus**

Garanties Internet pour les achats réalisés par carte bancaire 1,50 €/mois

... au chéquier

Envoi d'un chéquier

▪ envoi simple **Gratuit**

▪ envoi recommandé 3,50 € + frais postaux en vigueur

Chéquier non réclamé et réexpédié frais postaux en vigueur

▪ La facilité de caisse

Taux nominal annuel dans la limite du montant ac cordé 15,20 % (TEG annuel 16,41 %) ⁽³⁾

Avantage Compte Oligo **12,90 % (TEG annuel 13,77 %) ⁽³⁾**

Taux nominal annuel majoré au-delà du montant ac cordé 18,07 % (TEG annuel 19,80 %) ⁽³⁾

(1) Alerte Compte : le forfait de 6 alertes ; 0,30 € par alerte supplé mentaire.

(2) Prélèvés à terme échu à la date anniversaire de l'ouverture du co mpte de dépôt.

(3) Taux en vigueur au 4^{ème} trimestre 2007, susceptibles de modifica tions dans la limite du taux de l'usure.

Vos opérations avec l'étranger ⁽¹⁾

Commissions sur retraits aux distributeurs automatiques ou aux guichets d'agence à l'étranger avec une Carte Visa	<ul style="list-style-type: none"> • en euros Gratuit • en devises ⁽²⁾ 2,50 % + 3,50 €
Commissions sur paiements à l'étranger avec une Carte Visa	<ul style="list-style-type: none"> • en euros Gratuit • en devises ⁽²⁾ 2,50 %
Virements en provenance d'un État membre de l'Union Européenne (UE) ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none"> • en euros jusqu'à 50 000 euros Gratuit • en euros au-delà de 50 000 euros 10 € • en devises 10 €
Virements en provenance d'un État hors UE ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none"> • en euros 10 € • en devises 10 €
Virements émis vers un État membre de l'UE avec les codes IBAN ⁽⁴⁾ et BIC/SWIFT ^{(5) (6)}	<ul style="list-style-type: none"> • en euros • jusqu'à 50 000 euros en frais partagés avec le bénéficiaire 2 € • jusqu'à 50 000 euros en frais à la charge du donneur d'ordre ⁽³⁾ 0,10 % (mini 14 €) • en euros au-delà de 50 000 euros ⁽³⁾ 0,10 % (mini 14 €) • en devises ⁽³⁾ 0,10 % (mini 26 €)
Virements émis vers un État membre de l'UE sans code IBAN et/ou BIC/SWIFT ^{(3) (6)}	0,10 % (mini 26 €)
Virements émis vers un État hors UE ⁽³⁾⁽⁶⁾	<ul style="list-style-type: none"> • en euros 0,10 % (mini 14 €) • en devises 0,10 % (mini 26 €)
Paiement d'un chèque au profit de l'étranger ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none"> • en euros 0,10 % (mini 18 €) • en devises 0,10 % (mini 35 €)
Encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none"> • en euros 0,10 % (mini 14 €) • en devises 0,10 % (mini 26 €)
Frais d'intervention/modification sur virement étranger	15 €
Chèque d'une banque étrangère remis revenant impayé	15 €

(1) Les commissions proportionnelles s'appliquent sur le montant de l'opération.

(2) Les retraits et les paiements en devises sont convertis par le Centre International Visa au jour de la réception de l'opération à ce Centre aux conditions de change du réseau Visa.

(3) Hors éventuels frais de correspondant bancaire étranger.

(4) IBAN (International Bank Account Number) = numéro de compte bancaire international.

(5) BIC (Bank Identifier Code) = Code d'identification de banque.

(6) Virement passé par courrier ou fax uniquement : virement sur le site Internet non disponible.

Vos opérations de change

Délivrance de chèques de voyage	• en euros	1 % ⁽¹⁾
	• en devises	4,50 % ⁽¹⁾
Délivrance de devises		4,50 % ⁽¹⁾
Envoi de chèques de voyage et de devises (France) ⁽²⁾		10 €
Envoi de chèques de voyage et de devises (Dom-Tom) ⁽²⁾		20 €
Reprise de chèques de voyage et de devises		10 €

(1) Les commissions proportionnelles s'appliquent sur le montant total de l'opération de change.

(2) Tarification pour un envoi d'une valeur déclarée de 450 € maximum. Le nombre d'envois est limité à 2 par jour et par personne.

Les incidents de fonctionnement

Oppositions

- sur carte à la demande du client ⁽¹⁾ 14,50 €
Avantage Compte Oligo **une mise en opposition incluse par an**
- sur carte à l'initiative de la banque 30 €
- sur chèque et chéquier à l'initiative du client 14,50 €
Avantage Compte Oligo **une mise en opposition incluse par an**
- sur prélèvement à l'initiative du client 14,50 €
Avantage Compte Oligo **une mise en opposition incluse par an**

Rejets

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision (comprenant la lettre d'injonction, le blocage de provision pour chèque impayé et l'établissement d'un certificat de non paiement) :
 - chèque < à 50 € 30 €
 - chèque ≥ à 50 € 50 €
- Rejet de chèque pour un autre motif 10 €
- Rejet de prélèvement à la demande du client 25 €

Prélèvement impayé	20 € ⁽²⁾
Commission d'intervention sur dépassement de facilité de caisse	7 € par opération ⁽³⁾
Passage du compte en recouvrement	32 €
Fichage Banque de France par une autre banque	10 €
Intervention sur dossier en recouvrement	12 €
Chèque remis revenant impayé	10 €
Chèque remis non conforme	5 €
Capture de carte bancaire pour usage abusif dans un DAB (Distributeur Automatique de Billets)	50 €
Capture de carte bancaire pour code erroné	50 €
Capture de carte bancaire pour usage abusif chez un commerçant	170 €
Recherche pour réclamation/contestation sur paiement carte bancaire	
• fondée	Gratuit
• non fondée (en France)	50 €
• non fondée (à l'étranger)	70 €
Saisie attribution/avis à tiers détenteur/opposition administrative	85 €

(1) Voir les différents motifs énumérés dans les Conditions Générales et dans le glossaire diffusé par la Fédération Bancaire Française.

(2) Le montant des frais est égal au montant du prélèvement impayé dans la limite d'un plafond de 20 €.

(3) Dès le premier euro de dépassement, dans la limite de 10 opérations par mois.

Vos opérations exceptionnelles

Envoi de document en recommandé	3,50 € + frais postaux en vigueur
Renvoi de code confidentiel d'accès à la banque	Gratuit
Envoi des 20 dernières opérations par télécopie	Gratuit
Relevé de compte de dépôt papier bi-mensuel	0,75 € /relevé
Duplicata de relevé de compte de plus de 2 mois	15 €
Duplicata de relevé de compte de plus de 2 mois/client sans relevé papier	2 €
Recherche de document archivé de moins de 3 ans	15 €
Recherche de document archivé de plus de 3 ans	sur devis, avec un minimum de 30 €
Chèque de banque	12 €
Chéquier emploi service universel	Gratuit
Gestion de succession	
• à l'ouverture du dossier	250 €
• puis forfait annuel de gestion jusqu'à la clôture du dossier ⁽¹⁾	50 €
Clôture de compte de dépôt	Gratuit
Rédaction et envoi d'une attestation	10 €
Désolidarisation de compte joint	10 €

(1) Applicable tous les ans à partir de l'année civile suivant la date d'ouverture du dossier.

vos comptes d'épargne ⁽¹⁾

▪ Comptes d'épargne à taux réglementés

Livret de Développement Durable / Plan d'Épargne Logement / Compte d'Épargne Logement	Rémunération annuelle : nous consulter
Transfert d'un compte d'épargne ⁽²⁾ venant d'un autre établissement	Gratuit
Transfert d'un compte d'épargne ⁽²⁾ vers un autre établissement	60 €

▪ Livret d'épargne à taux libres

Livret AXA Banque / Livret Jeune / Livret Kipsou Rémunération annuelle : nous consulter

▪ La carte Visa Plus (carte de retrait associée au Livret Jeune)

Cotisation annuelle 18 €

Prestations

Retrait d'espèces dans les DAB (Distributeurs Automatiques de Billets) de la zone euro	Gratuit ⁽³⁾
Remplacement de la carte avant la date d'expiration	5 €
Alerte solde et retrait sur le Livret Jeune	
• par courriel	Gratuit
• par SMS	0,30 € par alerte

(1) Les opérations et services associés aux comptes d'épargne sont facturés selon les conditions tarifaires du compte de dépôt.

(2) Plan d'Épargne Logement ou Compte Épargne Logement.

(3) Gratuit pour les 60 premiers retraits par an et 1 € au-delà par retrait dans les DAB autres que ceux d'AXA Banque.

▪ Vos opérations sur OPCVM

Droits d'entrée	Selon prospectus
Droits de sortie	Selon prospectus
Frais de gestion annuels facturés directement à l'OP CVM	Selon prospectus
Autres frais de fonctionnement et de gestion	Selon prospectus
Arbitrage entre OPCVM du Groupe AXA de même catégorie	1 % du réinvestissement
Rachat et souscription le même jour du même OP CVM	Gratuit
Option de réinvestissement automatique de coupon pour les OPCVM du Groupe AXA	Gratuit

▪ Vos ordres de bourse

▪ Bourse française ⁽¹⁾

▪ Achat/vente de titres au comptant

Par Internet :	• ordre jusqu'à 10 000 €	0,60 %
	• tranche de 10 001 € à 50 000 €	0,40 %
	• tranche au-delà de 50 000 €	0,30 %
	• minimum par ordre	9 €

Par téléphone, fax et autres moyens :

une commission fixe par ordre s'ajoute à la tarification ci-dessus

▪ Service de Règlement Différé (SRD)

Pour les opérations avec SRD s'ajoutent :	• commission sur les ordres d'achat ⁽²⁾	0,30 %
	• commission sur les ordres de vente	Gratuit
	• commission sur les prorogations ⁽²⁾	0,60 %

Minimum par prorogation

Frais pour insuffisance de couverture des ordres de Bourse avec SRD

▪ Autres opérations

Achat/vente d'une même valeur pour un même nombre de titres (« l'aller-retour ») ⁽³⁾

Attribution de titres lors d'une introduction.

Inscription de titres au nominatif.

Inscription de titres non cotés

▪ Bourse étrangère

Commission par ordre exécuté courtage inclus

Minimum

▪ Impôt de bourse ⁽⁴⁾

Par transaction et par tranche :

▪ moins de 7 830 €

▪ de 7 830 € à 1 53 000 €

▪ au-delà de 153 000 €

Par prorogation et par tranche :

▪ moins de 15 666 €

▪ au-delà de 15 666 €

Maximum par ordre

(1) Actions, obligations, warrants, droits et bons de souscription cotés sur Euronext Paris.

(2) Applicable sur le montant de l'ordre.

(3) Gratuité des frais de vente si l'achat de titres a été effectué la veille ou le jour même de la vente, exclusivement sur le CAC 40, sur le même titre et pour le même nombre de titres. Cette tarification ne s'applique pas aux ordres exécutés partiellement.

(4) Sauf cas d'exonération, l'impôt de bourse est dû pour toute transaction effectuée sur les marchés financiers par un résident français selon la fiscalité en vigueur.

Autres services concernant vos placements financiers

Paiement des dividendes et coupons	Gratuit
Mise en place de l'Abonnement d'Épargne	Gratuit
Attribution d'actions	Gratuit
Relevé fiscal annuel	Gratuit
Relevé de compte d'instruments financiers (y compris PEA)	Gratuit
Duplicata de relevés de compte d'instruments financiers (y compris PEA) de plus de 2 mois	12 €
Relevé ISF	50 €
Attestation de blocage de titres / attestation de cessions	15 €
Nantissement de compte d'instruments financiers	• Frais fixes par ligne 8,97 € • Maximum par compte 89,70 €

Droits de garde sur instruments financiers

Commissions semestrielles sur la valeur du porte feuille au 31/12 et au 30/06 ⁽¹⁾

OPCVM du Groupe AXA	Gratuit
Titres du Groupe AXA	Gratuit
Autres valeurs françaises et étrangères :	
Commission fixe par ligne	1,75 €
+ Commission proportionnelle semestrielle	• jusqu'à 15 200 € + 0,15 % • de 15 200 € à 76 200 € + 0,125 % • au-delà de 76 200 € + 0,075 %
Minimum par compte et par semestre	18 €
Maximum par compte et par semestre	180 €
Commission pour compte titres sans ligne depuis 12 mois par compte et par semestre	10 €

(1) Prélèvements en février et en juillet.

Transferts de compte d'instruments financiers

Transfert d'un compte d'instruments financiers (y compris PEA) venant d'un autre établissement	Gratuit
Transfert d'un compte d'instruments financiers (y compris PEA) vers un autre établissement :	
Frais fixes par compte	.60 €
+ Frais fixes par ligne de titres (Bourse française)	10 € par ligne
+ Frais fixes par ligne de titres (Bourse étrangère)	54 € par ligne
Maximum de frais de transfert par portefeuille	.540 €

Vos projets et vos prêts

Des formules de financements personnalisés (achat d'une voiture, d'un ordinateur, travaux...) ⁽¹⁾.
Une réserve de trésorerie à votre disposition pour vos besoins ponctuels ⁽¹⁾.
Toute une gamme de financements immobiliers sur mesure ⁽²⁾.
Prêt Epargne Logement – Prêts à taux fixe – Prêts à taux révisable – Prêt Relais.

- (1) Sous réserve d'acceptation par AXA Banque Financement. « Auc un versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent » (article L321-2 du code de la consommation).
- (2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par AXA Banque. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acheteur les sommes versées (article L312-5 du code de la consommation).